Devenir acteur du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Devis personnalisé

2 jours non consécutifs 12 heures

pour les travailleurs ESAT et EA

Formation professionnelle continue



8 personnes maximum



Toute l'année, en fonction des demandes

Objectifs

Afin d'exercer ou d'améliorer sa participation à l'instance, l'apprenant est capable en fin de formation :

- d'identifier le rôle, l'intérêt et le fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale
- d'identifier les missions de l'élu du Conseil de la Vie Sociale



Méthode active favorisant la participation :

- Phases d'échanges en groupe sur les pratiques autour du CVS, exercices de mise en situation
- Le livret de formation est complété à partir des échanges et des apports du groupe et de l'intervenant.
- Il est ensuite remis aux participants
- Supports visuels (diaporama, vidéos...) et autre matériel pédagogique fournis par le service formation continue de l'ESRP-ESPO

Programme

- Le rôle et l'importance du Conseil de la Vie Sociale
- La composition du Conseil de la Vie Sociale
- Le déroulement des réunions, les sujets abordés
- Le rôle du représentant au Conseil de la Vie Sociale et ses moyens (préparation, déroulé de la réunion, restitution).

Modalités d'évaluation

- Evaluation adaptée (tour de table, questionnaires, jeux de rôles..), et remise d'une attestation de formation.
- Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires et de la structure

Contact

Domaine du Marand
Service Formation Continue
siret 319 618 369 00023
N° déclaration 83 63 00 667 63
63450 Saint Amant Tallende
04.73.39.40.55
anne.denet@cappa-association

● 04.73.39.40.55

■ anne.denet@cappa-association.fr

www.formation.cappa-association.fr

www.cappa-association.fr

www.formation-esat-ea.com



- Etre représentant au CVS
- Comprendre et s'exprimer à l'oral,
- Contenus et supports adaptés au groupe constitué, après échanges entre la structure et notre service formation continue (positionnement préalable si nécessaire)
- Accessible au public en situation de handicap. Pour d'éventuels aménagements : nous contacter



Intervenant du service de formation continue de l'ESRP/ESPO,

formé à l'accompagnement des publics en situation de handicap



Nos formations sont dispensées au sein de votre structure ou sur le site du Marand à Saint-Amant-Tallende (salles équipées du matériel pédagogique nécessaire)





